

Assurance Croissance RBC et Assurance Croissance Plus RBC

Utilisez le rendement des placements pour souscrire une assurance vie entière avec participation et reporter l'impôt



Assurances

Y a-t-il un moyen de payer moins d'impôt sur vos placements à revenu fixe ?

Le revenu d'un placement à revenu fixe est imposé au taux marginal. En utilisant différentes solutions, le fardeau fiscal peut être abaissé.

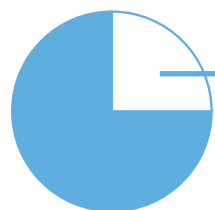
Pour les clients, le montant d'impôt à payer sur ces types de placements engendre souvent de la frustration.

À mesure que le revenu provenant de ces avoirs augmente, l'impôt que vous devez payer augmente aussi. L'une des façons de réduire cet impôt est d'intégrer l'Assurance Croissance RBC^{MC} ou l'Assurance Croissance Plus RBC^{MC} à votre plan financier.

De nombreux investisseurs calculent la dette fiscale générée par leur portefeuille de titres à revenu fixe, puis retirent ce montant directement des intérêts qu'ils gagnent. Le reste des intérêts est réinvesti dans le portefeuille. L'impôt annuel sur le revenu d'intérêts peut s'accumuler au fil du temps et nuire à la croissance à long terme de votre portefeuille de placements.

Il existe une meilleure solution

Une fois par année, retirez tous les intérêts de vos placements à revenu fixe. Utilisez une partie de ce montant pour payer les impôts que vous devez sur vos gains. Utilisez les fonds restants pour payer la prime annuelle d'une police d'assurance vie entière avec participation exonérée d'impôt.



Retirez les
intérêts réalisés
sur les placements
à revenu fixe

Payez l'impôt
que vous devez
sur vos revenus



Utilisez ce qui
reste pour payer la
prime d'une police
d'assurance vie
avec participation

La souscription d'une Assurance Croissance RBC ou d'une Assurance Croissance Plus RBC au moyen des intérêts de vos placements à revenu fixe augmentera la valeur de votre patrimoine. Les polices d'assurance vie entière avec participation ont l'avantage supplémentaire d'offrir une croissance à imposition différée. Votre valeur nette augmente donc plus vite.

Scénario 1 – Utiliser le revenu après impôt pour payer la prime d'assurance vie

Placements						Assurance	
Âge	Solde d'ouverture	Revenu annuel	Impôt annuel	Revenu après impôt (utilisé pour payer les primes)	Solde de clôture	Valeur de rachat	Prestation de décès
50 ans	1 000 000 \$	20 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	1 000 000 \$	6 584 \$	505 061 \$
55 ans	1 000 000 \$	20 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	1 000 000 \$	39 746 \$	535 963 \$
60 ans	1 000 000 \$	20 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	1 000 000 \$	127 847 \$	585 041 \$
65 ans	1 000 000 \$	20 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	1 000 000 \$	270 541 \$	653 365 \$
70 ans	1 000 000 \$	20 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	1 000 000 \$	386 894 \$	742 133 \$
75 ans	1 000 000 \$	20 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	1 000 000 \$	530 734 \$	854 382 \$
80 ans	1 000 000 \$	20 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	1 000 000 \$	709 314 \$	995 553 \$
85 ans	1 000 000 \$	20 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	1 000 000 \$	928 485 \$	1 172 192 \$

Scénario 2 – Réinvestir le revenu après impôt

Âge	Solde d'ouverture	Revenu annuel	Impôt annuel	Solde de clôture
50 ans	1 040 604 \$	20 812 \$	10 406 \$	1 051 010 \$
55 ans	1 093 685 \$	21 874 \$	10 937 \$	1 104 622 \$
60 ans	1 149 474 \$	22 989 \$	11 495 \$	1 160 969 \$
65 ans	1 208 109 \$	24 162 \$	12 081 \$	1 220 190 \$
70 ans	1 269 735 \$	25 395 \$	12 697 \$	1 282 432 \$
75 ans	1 334 504 \$	26 690 \$	13 345 \$	1 347 849 \$
80 ans	1 402 577 \$	28 052 \$	14 026 \$	1 416 603 \$
85 ans	1 474 123 \$	29 482 \$	14 741 \$	1 488 864 \$

Tableau sommaire après 40 ans

	Scénario 1	Scénario 2	Avantage du scénario 1
Total des impôts payés	400 000 \$	488 864 \$	88 864 \$
Valeur nette au décès	2 172 191 \$	1 488 864 \$	683 327 \$

La souscription d'une Assurance Croissance RBC se traduit par une réduction d'environ 18 % de l'impôt à payer et par une augmentation de 46 % de la valeur nette au décès.

Hypothèses :

- Investissement – investissement initial de 1 M\$. Le taux d'intérêt est de 2 %. Le taux d'imposition est de 50 %.
- Assurance – Homme, non-fumeur, taux standard, 45 ans, police d'Assurance Croissance RBC, paiements à vie, prime annuelle de 10 000 \$ et prestation de décès initiale de 492 599 \$; les bonifications d'assurance libérée sont l'option de participation sélectionnée, et les valeurs prévues reposent sur le barème des participations actuel.

L'assurance vie avec participation RBC se décline en deux options

	Assurance Croissance RBC	Assurance Croissance Plus RBC
Montant de couverture minimum	■ Montants de couverture à partir de 25 000 \$	■ Montants de couverture à partir de 250 000 \$
Accès aux valeurs de rachat	■ Accessible à la fin de la 5^e année	■ Accessible à la fin de la 1^{re} année d'assurance
Coût d'assurance	■ Payer moins et obtenir plus d'occasions de croissance des fonds à long terme	■ Payer pour avoir accès aux valeurs de rachat anticipées et aux occasions de croissance des fonds à long terme

Choisir l'option qui vous convient

Si vous cherchez à souscrire une couverture d'assurance plus importante à moindre coût, l'Assurance Croissance RBC offre un meilleur taux de prime et les avantages d'une croissance financière à long terme.

Communiquez avec votre conseiller en assurance pour déterminer si l'assurance vie avec participation peut vous convenir.



Assurances

Cette brochure a pour seul objectif de fournir de l'information d'ordre général. Les conseils généraux contenus dans cette brochure ne devraient pas être interprétés comme des conseils d'ordre fiscal, juridique ou financier. Vous devriez consulter votre avocat, votre comptable, votre conseiller en assurance ou un autre professionnel lorsque vous prévoyez mettre en œuvre une stratégie. Bien que la Compagnie d'assurance vie RBC ait déployé tous les efforts raisonnables pour fournir des renseignements exacts et à jour, nous nous réservons le droit de corriger toute erreur ou omission. Veuillez noter que les règles fiscales peuvent être modifiées. L'assurance sera régie par les dispositions de la police, telle qu'elle sera établie, le cas échéant.

Assureur : Compagnie d'assurance vie RBC.

© / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. VPS108783

125793 (09/2021)